

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 25/03/2016 - 09:47

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : UNIVERSITE JEAN MONNET

Correspondant : Mme MIREILLE FORISSIER, UNIVERSITE JEAN MONNET, 10 rue TREFILERIE - CS 82301
10 rue TREFILERIE - CS 82301 , 42023 Saint-etienne cedex 2, tél. : 04 77 42 17 67, télécopieur :
04 69 66 11 07, courriel : marches-publics@univ-st-etienne.fr, adresse internet : <http://portail.univ-st-etienne.fr/>

Objet du marché : La présente consultation concerne : une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les aspects techniques et financiers - étude de préfiguration urbaine du campus Tréfilerie

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Site Tréfilerie Saint-etienne

Caractéristiques principales :

- Le marché est un marché mixte comportant une partie en tranches conditionnelles, et une partie à bons de commande conclue sans minimum avec un maximum de 20000euro(s)HT sur la durée totale du marché
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : TRANCHE FERME (TF) : Diagnostic urbain, architectural et paysager, synthèse des prescriptions et établissement du CPUAP
TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (TC1) : Assistance pendant la phase programmation technique détaillée
Date limite d'affermissement de la tranche conditionnelle 1 : 12 mois à dater de la publication du marché de programmation technique détaillée.
TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (TC2) : Assistance pendant la phase études
Date limite d'affermissement de la tranche conditionnelle 2 : 12 mois à dater de la publication du marché de maîtrise d'oeuvre de l'opération.
- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 25 mai 2016

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement administratif.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours

Financeurs : Etat, Région Rhône-Alpes Auvergne, Saint-Etienne Métropole, Université Jean Monnet

Partenaires : Université de Lyon, CROUS de Lyon

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Groupement solidaire

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de

présentation associés

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : - Le(s) certificat(s) de qualification professionnelle ou d'inscription aux organismes professionnels de tutelle (la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Autres renseignements demandés :

- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours de ces 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du Casier Judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 à L8221-5, L8251-1, L5221-8, L5221-11, L8231-1, L8241-1 et L8241-2 du Code du travail,
- Un extrait Kbis datant de moins de 6 mois
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation

inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ; et avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

- Déclaration sur l'honneur datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales,

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation : 40 % ;
- Valeur technique de la prestation : (Organisation et pilotage de l'opération, qualité des intervenants /4 et Approche méthodologique, prise en compte des spécificités /6 : 60 %.

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 avril 2016 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016-011

Renseignements complémentaires : Une visite facultative des locaux sera effectuée le mardi 5 avril 2016 demande à adresser par fax au 04 77 42 17 99 à l'attention de Mme Asternaud ou email à marches-publics@univ-st-etienne.fr

Rendez-vous à l'adresse suivante : 10 rue Tréfilerie - Saint Etienne à 14h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 mars 2016

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=288503&orgAcronyme=f2h>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2964928**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Site internet du BOAMP Publication intégrale

Département : 42 - Loire

Classification CPF : 74